



COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION (20 octobre 2007)

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le 20 octobre 2007 à 17h00, les membres du conseil d'administration de la Fédération Française de go se sont réunis à Theix (près de Clermont-Ferrand).

Ont participé à ce conseil d'administration :

Les membres du Conseil d'administration (droit de vote)

- | | |
|--------------------|---------------------|
| • Emeric SALMON | Président |
| • Géraldine PAGET | Trésorière |
| • Laurent COQUELET | Secrétaire |
| • Véronique LAMOUR | Secrétaire adjointe |

Présidents ou représentants de Ligues (rôle consultatif)

- | | |
|---------------------|-------------------------------------|
| • Chantal GAJDOS | Présidente la Ligue du Centre |
| • Noël SAINT-PAUL | Président de la Ligue du Sud-Ouest |
| • Luc RONAYETTE | Président de la ligue Rhône-Alpes |
| • François MIZESSYN | Représentant de la ligue de l'Ouest |

Wandrille Sacquépée, administrateur excusé, a donné sa procuration de vote à Laurent Coquelet.

La réunion a commencé à 17h00 et s'est terminée à 20h00.

Ordre du jour :

1. Affaire président 2005
2. Réforme des statuts
3. Modification du règlement du Championnat de France Individuel
4. Point sur les actions Communication
5. Point sur la Revue Française de Go (RFG)
6. Subvention Outremer
7. Changement de ligue pour Perpignan et Carcassonne
8. Questions diverses



1. Affaire Président 2005

Suite à son détournement de la caisse FFG et la plainte qui a suivi, le président de la FFG en 2005 a été convoqué par le tribunal le 28 septembre dernier.

Emeric Salmon a représenté la FFG pour cette audience.

Le président 2005, qui a remboursé la veille de l'audience le reste de la somme qu'il devait encore (environ 3750€), a reconnu devant le juge les faits qui lui étaient reprochés et a demandé un report d'audience, ce qui lui a été accordé.

Puisque l'argent détourné a intégralement été remboursé, et malgré les quelques frais indirects non remboursés, le bureau a proposé de lever la plainte à l'égard du président 2005, estimant que la FFG avait récupéré l'essentiel du détournement, et ne risquait maintenant que dépenser de l'énergie inutilement.

Vote des 5 membres du CA (4 présents + 1 procuration) : 5 voix pour ôter la plainte.

La FFG remercie chaleureusement Maître Barseghian, l'avocat qui s'est porté bénévole pour plaider en faveur de la FFG.

Le bureau FFG communiquera sur la levée de la plainte via un courriel à tous les licenciés, qui inclura d'autres sujets.

2. Réforme des statuts

Suite à l'accord du précédent Conseil d'Administration, Chantal Gajdos et Noël Saint-Paul ont présenté le nouveau projet de réforme des statuts à tous les acteurs de ligues et clubs.

Cette communication a suscité peu de retour, toutefois trois ligues se sont exprimées par mail (Grand Nord, Est et Méditerranée) et quatre autres été représentées lors de ce conseil d'administration (Centre, Sud-Ouest, Rhône-Alpes et Ouest).

Afin de pouvoir poursuivre cette démarche, les rédacteurs souhaitaient qu'un premier accord soit établi entre les ligues et le conseil d'administration sur les points fondamentaux mis en avant dans le projet.

Globalement le projet a été plutôt bien reçu. Après un tour de table et suite à discussion, un consensus est trouvé, et il est décidé que les points suivants seront modifiés par rapport à la première version proposée :

- Durée du mandat fixée à 1 an plutôt que 3, essentiellement pour un problème de re-motivation lors de la reconduction du CA à l'issue des 3 ans.
- Interdiction du cumul des mandats au conseil d'administration entre le collège A (membres élus) et le collège B (présidents de ligues).
- Affiliation et vote des clubs à partir de deux licenciés et non plus trois.



Les rédacteurs tiendront également compte des différentes remarques qui leurs ont été soumises pour revoir certaines formulations ou incohérences (vice-président, ressources de la FFG...)

Ces informations seront mises à disposition sur le site FFG dans une nouvelle version des documents et la discussion sur ces textes pourra continuer sur le forum créé pour l'occasion (voir site FFG pour plus d'informations).

Si un consensus final est trouvé, une assemblée générale spéciale sera convoquée en parallèle de l'assemblée générale ordinaire en février pour procéder au vote (attention le projet ne sera pas rediscuté à cette occasion, mais il reste plusieurs mois pour que chacun puisse s'exprimer sur le sujet).

3. Modification du règlement du Championnat de France Individuel

Le récent 3^{ème} tour du championnat de France Individuel a montré que le règlement actuel ne convient pas assez bien pour la sélection indiscutable du champion de France.

Une nouvelle proposition a été soumise par un groupe d'experts sur le sujet pour un vote du CA.

Cette proposition se base sur un 3^{ème} tour avec exactement 32 participants (en cas de désistement à la dernière minute, un des plus forts joueurs sera considéré vainqueur par forfait). Après 3 rondes classiques un tableau final est initié avec des têtes de série et la sélection se fera ensuite comme par élimination directe, mais en faisant rejouer ensemble les perdants à chaque ronde. Ainsi, on aboutira en 7 rondes à un vainqueur unique et indiscutable, ainsi qu'à un classement complet entre les 32 compétiteurs. Les joueurs étrangers seront toujours admis à cette compétition et pourront ainsi être nommés champion de France.

Ce sera le premier Français classé dans ce système qui représentera la France au championnat du monde amateur.

Ce nouveau système est adopté est adopté avec 5 voix pour.
Il sera mis en ligne dès que possible sur le site de la FFG.

4. Point sur la communication

Un concours a été lancé pour le remplacement du log de la FFG : voir site FFG pour plus de renseignements.

Tommy Landais, responsable communication, travaille avec le bureau FFG pour faire éditer des plaquettes présentant le go et la FFG.

15000 de ces plaquettes au format A4 plié en 3 vont donc être éditées et mises à disposition des clubs et ligues pour s'en servir comme support de communication, notamment lors des festivals, salons, animations ...

Dès l'édition de ces plaquettes, 100 ou 200 seront envoyées gratuitement à chacune des ligues, qui pourront les distribuer aux clubs. Ensuite, chaque club ou ligue pourra en commander gratuitement au responsable matériel (seuls les frais



de transport s'élevant à 10€ seront à payer, mais avec motivation pour justifier le nombre demandé).

DAussi, des affiches (probablement A1 ou A2) seront également créées, éditées, puis envoyées aux ligues.

Enfin, Frédéric Donzet a proposé de créer un film institutionnel sur le go et la FFG, à un prix réduit (entre 3000 et 4000€). Ce film pourra être mis à disposition sur le site internet, montré aux potentiels sponsors, diffusé dans tous les salons, festivals, animations, etc animés par les clubs ou ligues, ...

Le bureau FFG a accepté cette proposition (en demandant un devis plus précis pour prévoir les comptes), mais le film ne verra pas le jour avant fin 2008 au minimum (pour que chaque événement important puisse être intégré dans le film, comme les stages fédéraux ou le championnat de France).

5. Point sur la RFG

La parution de la Revue Française de Go est de plus en menacée : le travail de bénévole pour la parution de cette revue est très important et les bonnes volontés s'épuisent tour à tour (il existe un risque pour que 2008 ne compte encore que 3 parutions seulement ...)

Plusieurs solutions ont été envisagées (voir compte-rendu du précédent CA), mais aucune ne paraît satisfaisante à ce jour : le nombre de bénévoles continue à s'amenuiser au vu de la charge de travail, et la subvention allouée par la FFG pour maintenir financièrement une bonne parution ne pourra pas indéfiniment être augmentée (ce qui aurait pu permettre un travail professionnel complet).

Sauf repreneur de dernière minute, la revue papier risque donc de disparaître au profit d'une revue électronique, plus simple à gérer. La décision finale devra être prise à l'Assemblée Générale de février.

6. Subvention Outremer

Bien que votée en AG, la subvention Outremer n'a jusque là pas été appliquée. Le CA présent confirme qu'elle sera désormais attribuée aux clubs d'Outremer : 15€ reversés au club par licencié « à tarif normal », 5€ par licencié « à tarif réduit ».

Luc Ronayette proposait même d'envoyer de temps en temps un formateur, mais cela reviendrait trop cher pour le peu de licenciés d'outre-mer.

7. Changement de ligue pour Perpignan et Carcassonne

Avec l'accord des 2 ligues concernées, le CA entérine le fait que les clubs de Perpignan et Carcassonne sont détachés de la ligue Méditerranée pour être intégrés à la ligue du Sud-Ouest. Les changements seront notamment effectués sur le site FFG.



8. Points divers

Stage Jeunes 2007

Suite à un désaccord entre le bureau FFG et François Péchoux et à la démission de ce dernier, la gestion du stage Jeunes 2007 a été reprise par Marie-Claire Chaîne et Philippe Bizard.

C'est le directeur du centre de Lans-en-Vercors qui reste le responsable du stage. Malgré le succès de l'an passé (tous les jeunes ont été ravis !), la fréquentation pour cette année est faible : 24 participants prévus, alors qu'il en faudrait 40 pour assurer un équilibre financier.

Il est donc possible que l'opération ne soit pas renouvelée l'année prochaine.

Stage d'été 2008

La démission de François Péchoux s'applique également au stage d'été 2008.

Ce sera le reste de l'équipe prévue qui assurera l'organisation du stage : Astrid Gaultier pour les inscriptions et la trésorerie, Pierre Recoque (alias Herby) comme responsable des chambres et Serge Fiévet comme chauffeur.

Un appel à candidature sera prochainement lancé pour la partie pédagogique.

Mondial des jeux

Luc Ronayette présente l'avancée de l'organisation du 1^{er} Mondial des Jeux qui se tiendra à Aix-les-Bains, du 5 au 11 novembre : stands d'initiation, exposés, hébergements, ... Véronique Lamour, qui a retrouvé un carton de règles du jeu chez elle, l'enverra à Luc pour agrémenter le stand d'initiation. Elle fera également envoyer un lot de règles du jeu depuis le CAT (frais payés sur le budget communication FFG)

Luc rappelle que toute bonne volonté de passage permettra d'améliorer encore les stands tout en soulageant les équipes en place.

A la fin de ce Mondial des Jeux se déroulera la finale du championnat de France par équipes les 10 et 11 novembre, où sont attendues 9, voire 10 équipes. Cette compétition devrait être assez médiatisée, même si ce sera au milieu des manifestations des autres jeux représentés (échecs, dames, bridge, scrabble, ...)

Fait à Dijon, le 25 octobre 2007

Le Secrétaire de la FFG.